Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 13 Joumada I 1443
17 Décembre 2021

N° 120

37ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2834**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2835**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **2838**
Homologation de résolutions **2840**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2840**
Avis aux créanciers..... **2842**
Convocations
Sociétés anonymes **2842**
Sociétés à responsabilité limitée **2843**
Autres sociétés **2843**
Divers
Rectificatifs **2844**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Société Aviation I.T

Services Africa «AISA»

Société en liquidation

Siège social : Boulevard Mohamed Bouazizi 2035 Charguia 2 - Tunis Carthage

Identifiant Unique : 1059747N

En vertu du PV du 15/7/2021 enregistré à la recette des finances Rue de Paradis Ariana le 02/8/2021 sous le numéro 21705344, quittance n°61826, Publié au RNE le 7/9/2021, l'assemblée générale extraordinaire de la société Aviation IT services Africa «AISA» tenue à son siège social, a délibéré sur les questions suivantes :

1- Approbation de la cession d'actions au profit de nouveaux actionnaires.

2- Approbation du renouvellement du mandat du liquidateur au 14 août 2020 et la prorogation de ce mandat au 14 août 2022.

3- Information des actionnaires sur l'avancement des travaux de liquidation et sur les difficultés rencontrées : inventaire de l'actif de la société, suivi des dossiers comptable d'une part et financier d'autre part et approbation de l'octroi aux responsables désignés d'une prime de 150 Dinars par mois, chacun.

4- Approbation de l'exploitation des biens de «AISA», mis à la disposition de Tunisair.

5- Information des actionnaires sur le contenu de la demande du cabinet «AMI Consulting» du 17 avril 2021 relative à l'impossibilité d'exécution de la mission qui lui a été confiée en tant que Commissaires aux Comptes de «AISA».

6- Information des actionnaires et approbation de la démarche convenue dans le cadre de la réunion du 25 mai 2021 avec la Direction Générale de la Privatisation, objet de son courrier du 9 juin 2021.

7- Questions diverses :

A- La non applicabilité de l'art 40 alinéa dernier du c.s.c relatif au renouvellement du mandat du liquidateur par le juge des référés.

B- Rappel des sociétés filiales pour le règlement des créances de AISA et à défaut l'engagement des actions légales pour le recouvrement des créances de AISA.

C- Approbation de la rémunération du liquidateur en application de l'article 14 du décret 2000-2280 du 10 octobre 2000 en la fixant à une indemnité mensuelle de 15% de son salaire mensuel brut.

D- La communication aux actionnaires de rapports trimestriels à établir par le liquidateur.

2021R03040SANB2

SOCIETE TUNISIENNE D'INFORMATIQUE POUR L'INGENIERIE

S.A au capital de 500 000 dinars

Siège social : 2 Rue des Métiers - Zone Industrielle Charguia Ariana Aéroport

IU : 0345878N

Du procès-verbal de l'AGE tenue le 9 septembre 2013, enregistré le 30 septembre 2013 à la recette des finances Rue de Paradis Ariana sous le n°13708575, quittance n°80694, il appert que le siège social a été transféré à l'Avenue du Dollar, Résidence Sidi Mansour 3, Bloc A, Rez-de-chaussée, Lac II - Tunis.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Deux copies du PV de l'AGE ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Tunis, le 28 avril 2014 sous le n°201420741.

2021403050SANB2

S T 2 I INTERNATIONAL

S.A au capital de 1.000.000 dinars

Siège social : 2 Rue des Métiers - Zone Industrielle Charguia Ariana Aéroport

IU : 0881702A

Du Procès-verbal de l'AGE tenue le 9 septembre 2013, enregistré le 30 septembre 2013 à la recette des finances Rue de Paradis Ariana sous le n°13708577, quittance n°80710, il appert que le siège social a été transféré à l'Avenue du Dollar, Résidence Sidi Mansour 3, Bloc A, Troisième étage, Lac II -Tunis.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Deux copies du PV de l'AGE ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Tunis, le 28 avril 2014 sous le n°201420725.

2021403051SANB2

Augmentation de capital social

ICAR S.A

Société anonyme

Au capital de 25 800 000 Dinars

Siège social : Rue 8612, Impasse n°4 - ZI La Charguia - 2035 Tunis

RNE : 1092458Y

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 13/12/2021, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau de Tunis, le 13 décembre 2021, sous le n° 21507992, Quittance n°10245, dont deux exemplaires ont été déposés au Registre National des Entreprises le 14 décembre 2021 sous le numéro n°AC011932021, il a été décidé d'augmenter le capital social de la société de vingt Millions de Dinars (20 000 000d) en numéraire pour le porter de vingt cinq Millions huit cent mille Dinars (25 800 000) Dinars à Quarante cinq Millions huit cent mille Dinars (45 800 000) Dinars par l'émission de 200 000 actions nominales de 100 Dinars chacune à libérer en totalité à la souscription.

Les fonds provenant des souscriptions seront versés au compte indisponible n°05208000071 087093005, ouvert auprès de la Banque de Tunisie Agence La Charguia1.

Le délai de souscription est fixé à quinze jours à partir de la date de parution de cette notice au JORT, L'article six (6) des statuts est modifié en conséquence comme suit :

Article 6 nouveau :

«Le capital social est fixé à la somme de quarante cinq millions huit cent mille (45 800 000) dinars, divisé en quatre cent cinquante huit mille (458 000) actions nominatives de cent Dinars chacune».

2021403058SANB2

Notice d'augmentation du capital en numéraires

Société «DISTRIPRO»

Société anonyme

Au capital en cours d'augmentation de 0 dinars à 2500.000 Dinars

Siège social : Immeuble NEJMA, Rue du Lac d'Annecy - Les Berges du Lac - 1053 Tunis

Identifiant Unique : 1181310Z

En application des dispositions de l'article 164 et 302 du code des sociétés commerciales, il est porté à la connaissance du public qu'en vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 27 novembre 2021, enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau - Tunis le 10 décembre 2021 sous le n°21707935, quittance n°10185, dont une copie a été déposée au Centre National du Registre des Entreprises en date du 14 décembre 2021, sous le n°AC011942021, il a été décidé d'augmenter le capital de la société de zéro dinars à 2.500.000 dinars en numéraires et ce suivant les procédures et les caractéristiques ci-après :

Objet social :

1) La distribution en gros des produits fournis par les opérateurs de téléphonie et des prestations des services s'y rattachant.

2) La distribution en gros de matériels, équipements, accessoires et tous articles industriels, bureautiques, de téléphonie, de télécommunication et électroniques et leurs accessoires et pièces détachées.

Durée : 99 années.

Montant de l'augmentation en numéraires : 2.500.000 dinars.

Nombre d'actions à souscrire en numéraires : 250.000 actions à souscrire en totalité et à libérer du quart au moins lors de la souscription.

Valeur nominale des actions à émettre : 10 dinars chacune.

Délai de souscription : Délai de 15 jours pour la souscription à l'augmentation du capital avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

Avantages particuliers : Aucun

Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires et d'exercice du droit de vote et stipulations relatives à la répartition du résultat, à la constitution de réserves et à la répartition du boni de liquidation : aucun changement par rapport aux statuts.

Modalités de convocation de l'assemblée générale : Suivant les conditions légales.

Dépôt des fonds : Auprès de l'STB BANK. Agence Charguia, compte indisponible n°101121 07106652078868.

2021403059SANB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Donation d'un fonds de commerce

Par acte notaire rédigé par le Maître Mohamed Ben Lassoued Abdelkader enregistré à la recette des finances de Nabeul le 6/12/2021 quittance n°M078225 Mme Sameh Ferjani CIN n°06455411 a fait donation à son époux Mr Aymen Ben Ahmed Ben Abdelkader tout le fonds de commerce situé à l'avenue Hédi Nouira Nabeul exploité comme librairie Mme Sameh a permis à son époux Aymen de changer l'activité du magasin pour vente vêtements prêt à porter et occasion et une épicerie.

Toutes oppositions seront déposées chez Mr Aymen Ben Abdelkader à l'adresse du fonds sus indiqué pendant 20 jours de la date de la parution au JORT.

Cet avis a été publié au journal Echourouk du 12/12/2021.

2021T01208FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP du 25 Novembre 2021 enregistré à la recette des finances de Raoued le 7 décembre 2021 quittance n°M084149 enregistrement n°21204460, Mme Najet Rezgui demeurant au 8 Rue Sabria Cité Nassim, Ariana, a cédé le fonds de commerce exploité en tant que vente des pièces détachées des voitures dans local sis au 119 rue Fathi Zouhaier Nkhilette Raoued Ariana Nord, à Madame Mariem Issaoui, et Madame Rim Issaoui demeurant au 18 rue koutin dar Fadhal Sokra Ariana.

Les oppositions doivent parvenir au domicile du local de Mme Najet Rezgui 8 Rue Sabria Cité Nassim Ariana dans les 20 jours suivant la date de la publication du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié au quotidien «Assahafa» du 15/12/2021.

2021T01210FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP daté du 15/11/2021, enregistré à la recette des finances La Marsa le 13/12/2021 quittance n°104399 et enregistrement n°21207297 la société K.A.MOTORS, SARL, son identifiant unique

n°1377436X, siège social 95 rue Ibn Eljazzar Bhar Lazrag la Marsa, a vendu à la société A.S.MOTORS, SARL, en cours de constitution, siège social 95 rue Ibn Eljazzar Bhar Lazrag la Marsa, la totalité du fonds de commerce exploité comme atelier d'allongement, de peinture, de réparation automobile, de nettoyage, moyennant un prix global de 220.000dt000.

Les oppositions seront reçues entre les mains de représentant légal de Sté K.A.MOTORS Mr Mohamed Aziz Abdelkafi sis au 95 rue Ibn Eljazzar Bhar Lazrag la Marsa dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication de la présente annonce au JORT.

Cette annonce est parue aux journaux Achourouk et le Quotidien le 15/12/2021.

2021T01211FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 24/11/2021 enregistré à la recette des finances Av la Paix Grombalia du 25/11/2021, Reçu n°M074006 enregistré n°21205165, Mr Farhat Meknassi cin n°01781102 MF n° 384525G a cédé à Mr Mehdi Meknassi, cin n°09865200, tout le fonds de commerce sis à cité Selten Fondek Ejedid Grombalia, exploité pour activité, réparations pneus et parallélisme. Toutes oppositions concernant cette vente sont reçues entre les mains du vendeur au local du fonds de commerce. Le présent avis a été publié au journal La presse le 4-12-2021.

2021T01212FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Il appert d'un acte sous seing privé du 9/11/2021 enregistré à la recette des finances de Midoun Djerba le 10/11/2021 quittance n°M055112 et enregistrement n°21203901 que Monsieur Hichem Ben Chedly Mazouz, titulaire de la CIN n°07095706 a vendu à Monsieur Lasaad Ben Abdelkader Abdallah, titulaire de la CIN n°09128333 la totalité du fonds de commerce, sis à l'immeuble Mustapha Chahed à la rue El Horria Midoun Djerba et effectué pour l'activité de vente des meubles et d'une agence immobilière.

Les oppositions éventuelles se feront entre les mains de maître Barbouch Haikel avocat à la cour de cassation ayant son étude à l'avenue Habib Bourguiba Midoun Djerba, et ce dans un délai de 20 jours de son apparition au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Un avis de vente est apparu aux journaux «Essabah» et «Le Temps» du jeudi 02/12/2021.

2021R03036FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 30/11/2021 enregistré à la recette des finances, El Manar le 10/12/2021, sous le n°1203029, quittance M067512, Mr Mohamed Bou Abidi a vendu le fonds de commerce à Mme. Mbarka Saidi avec ses éléments moraux et matériaux exploité pour tout type de commerce sauf fruit sec et Tabac situé au 39C Rue Malaga - Manar 1.

Toutes les oppositions seront reçues à l'adresse du local dans vingt jours à partir de la publication au JORT.

Cette annonce a été publiée à Achourouk le 11/12/2021.

2021R03037FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé signé le 3 décembre 2021 enregistré à la recette des finances Elmourouj le 7 décembre 2021 sous le n°21204885 Quittance M064115 rédigé par Maître Yaccoubi Lassaad Monsieur Hatem Ben Habib Ben Khammar Laamiri titulaire de la CIN 07131088 demeurant à 6 rue les Oranges cité eljadid nouvelle Médina Ben Arous a vendu à Madame Henda Trabelsi titulaire de la CIN 07193195 demeurant à 1 rue Etajdid Fondok Echoucha Radés Ben Arous la totalité du fonds de commerce exercée dans le local sis à 22 avenue 20 Mars El Mourouj 5 exploité à la vente du Volaille, le bureau de Maître Yaccoubi Lassaad sis à 9 Rue Essourour Immeuble Chtourou Cité Elhana Mégrine a été fixée comme domicile élu pour la réception des oppositions dans le délai du vingt jours à partir de la publication au journal officiel de La République Tunisienne une copie a été publiée au journal Echourouk du 10/12/2021.

2021R03039FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant le contrat de vente du 16/11/2021 avec signature conforme du 23/11/2021 enregistré à la recette des finances de Gafsa le 23/11/2021 sous le n°21205915, quittance n°MO33694, Madame Gleiya Bent Mohamed Alakhdar Echi, veuve de feu Rafik Ben Chaabane a vendu à Mr Néjib Ben Boubaker Ben Mohamed Bouonni demeurant à Redayef Gafsa toutes ses parts indivises du fonds de commerce destiné à la vente de prêt-à-porter exploité au local n°32 au marché municipal sis à la rue Ali Balhawane Gafsa.

Les oppositions se font entre les mains de l'avocat Maître Taieb Jarboui à son cabinet 22 Avenue Habib Bourguiba - Gafsa, et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal quotidien Echourouk du 25/11/2021.

2021R03044FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon le contrat daté le 28/4/2021 enregistré à la recette des finances Rue Fraj Amime Ksar Helal 10 en date du 01/11/2021, sous quittance n°M54379 et n°21201866.

Monsieur Sami Ben Salem Ibrahem, titulaire de la CIN n°05605728, gérant de la STE MERINOZA, MF : 1094442/Y N E 000 a vendu à

Monsieur Anis Ben Abdallah, titulaire de la CIN n°06800705, gérant de la STE WISE CONCEPTE, MF : 1694244H A M000, tout le fonds de commerce à l'adresse Rue Haj Ali Souaa Ksar Helal spécialisé dans le commerce, la fabrication et la vente d'aliments léger avec tous ses éléments matériels et moraux.

Les objections sont acceptées dans les délais légaux au tribunal dont l'adresse est à Monastir.

Cette annonce a été publiée dans le quotidien EChourouk date du 10/12/2021.

2021S01391FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 30/11/2021, enregistré à la recette des finances de Monastir le 02/12/2021, quittance n°M059606 n° d'enregistrement 21206323, Mme Nejet Ben Selem Ben Ali Youness, Tunisienne née le 3/02/1963 à Monastir, CIN 04138690, demeurant à la cité Nozha Skanes Monastir, a vendu la totalité du fonds de commerce qui lui appartient exploité au local commercial sis à Rue Ibn Jazar skanes 5000 Monastir RC A139082000, MF 0292271/T représenté par son activité vente des vêtements, à Mme Khawla Bent Nasseur Ben Ahmed Ben Aicha, née le 14/7/1994 à Monastir, CIN 06954675.

Toutes les oppositions se font entre les mains du Maître Kais Belaid Avocat son adresse : Av de la République Immeuble BARRAKA 2 Monastir dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal quotidien Echourouk du 14/12/2021.

2021S01392FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte notarié en date du 2/12/2021 rédigé par les notaires Mohsen Ayachi et Nabil Ayachi enregistré à la recette des finances de Sousse l'indépendance le 7/12/2021 quittance M064993. Mme Habiba Bent Amor Charguia a cédé à ses fils Youssef Mehdi, Khaled et Mohamed Riadh la totalité du fonds de commerce sis à 16 rue de Rémada Kairouan exploité restant sous le nom «Pizzeria césar», matricule fiscal n°761970/C.

Cet article est publié aux journaux Chourouk et le Quotidien le 11/12/2021.

2021S01393FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente d'un fonds de commerce, enregistré à la recette des finances de Hammam Sousse le 19/11/2021 sous n°21205654, quittance n°M083934, Mme Leila Dardour, titulaire de la CIN n°00919961, a vendu et cédé à Mr Riadh Khalfa, titulaire de la CIN n°09259158, la totalité du fonds de commerce du local destiné Café de Catégorie «A» avec tous ces éléments corporels et incorporels sis à 15 Avenue Farhat Hached Hammam Sousse. Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au local concerné objet de ce contrat, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 15/12/2021.

2021S01395FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 29/11/2021 enregistré à la recette des finances sakiet deir le 8/12/2021 sous le n°1201855 quittance n°M051522, Mr Abdelkader Aidy, CIN n°01340490 a vendu à Mr Helmi Bahloul CIN n°11109478 la totalité du fonds de commerce destiné vente des aliments sis route Mahdia km 6 résidence sakiet centr Sfax.

Les oppositions seront reçues entre les mains de maître Ahmed Oualha rue de l'armée lm. Eudar Sfax et ce, dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis est publié le 11/12/2021 aux journaux Essabeh et le Temps.

2021X01474FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé légalement signé le 27/10/2021 et le 9/11/2021 enregistré à la recette des finances route Ain Sfax le 17/11/2021 sous le n°21202500, quittance n°M045500 rédigé par Maître Omar Chaari, Avocat à la cour de cassation à Sfax, Mme Souad Ghariani, CIN n°01164588 ayant pour identifiant unique au registre national des entreprises 1299046Z, sise à Avenue Bourguiba, rue el bader section 5 n°7. 3000 Sfax ville Sfax, a vendu à la société IDROID STORE, représentée par son gérant Mr. Ghazi Kharrat, CIN n°08150883 en date du 8/7/2011, SARL, ayant pour identifiant unique au registre national des entreprises 1698828V sise à route de l'Afrane km 4.5 .3091 Sfax, la totalité du fonds de commerce, sis à route de l'Afrane km 4.5. 3012 Sfax avec tous ses éléments matériels et moraux, au prix de vingt mille dinars (20000.000 dt).

Toute opposition au paiement du prix doit être adressée dans les vingt jours au plus tard suivant l'insertion au JORT entre les mains de la vendeuse ayant pour adresse celle du fonds de commerce où est déposée une copie légale du contrat de vente.

Cette annonce a été publiée au journal "le temps" en date du 11/12/2021.

2021X01475FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 10/11/2021, enregistré à la recette des finances Le Bardo le 10/11/2021 sous le n°69280 quittance 21203819 Mr Mohamed Sassi a vendu à la société Dexar Car le fonds de commerce avec ses éléments moraux

et matériaux exploité pour tout type de commerce sise au 40 bis rue Ailissa - Bardo Tunis.

Cette annonce a été publiée au journal la Presse daté le 10/12/2021.

2021403022FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté le 9/12/2021 enregistré à la recette des finances la goulette quittance 94894 enregistrement 21201473 Elyes Bouchlaghem a vendu la totalité du fonds de commerce ayant comme activité salon de haute coiffure pour dame et vente parfums et produits cosmétiques à Mme Sondes Jabri épouse HERGAT GILLES situé à avenue d'Algérie Ain Zeghouan Nord.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteuse à l'adresse du fonds de commerce 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié aux Journaux Echourouk et le Quotidien du 12/12/2021.

2021403054FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 3/11/2021 et enregistré à la recette des finances de la rue d'Autriche en date du 7/12/2021 sous le n° d'enregistrement 21205145 n° de quittance M075586, M. Rachid Ben Yahia, résident à la rue Malaga bloc A 6ème étage Appt. n°3 El Manar 1 Tunis, et M. Khaled Ben Yahia, résident à la cité El wifek Bâtiment n°138, 1er étage Appt. n°3 Manzah 6 Ariana, ont vendu à M. Moez Farhat résident à la résidence Balkis escalier B Appt n°3 Menzah 1 Tunis, le fonds de commerce sis au rez-de-chaussée de l'immeuble se trouvant à la rue Hédi Chaker n°5 Tunis.

Les oppositions seront acceptées dans un délai de vingt jours à compter de la publication de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne, au Bureau de maître «Ferid Sakka» avocat sis à rue n°01 bis rue Mahmoud Abbés Akkad El Omrane Tunis. Les oppositions hors délais ne seront pas acceptées.

Cette annonce a été publiée aux journaux «Achourouk» et «Le Quotidien» le 12/12/2021.

2021403057FCCC2

Don d'un fonds de commerce

Suivant acte notaire du 28/9/2020 établi par le notaire Maître Chahla Ghamouri qui a cédé un titre de donation une propriété de Mme Nejla Bent Med Ali Ben Ahmed Ben Arfa titulaire de la C.I.N n°0231797 d'un fonds de commerce avec ses éléments matériels et moraux d'un café catégorie 1 sis au 1er étage avenue Habib Bourguiba Bizerte à son fils Mr. Wael Ben Abdelhakim Nafati titulaire de la CI.N n° 11399591 avec une procuration à son mari Abdelhakim Nafati titulaire de la C.I.N n°01554464.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains du talentueux Mr. Wael Ben Abdelhakim Nafati à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le Quotidien du 17 décembre 2021.

2021403060FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 11/11/2021, enregistré à la recette des finances Habib Thameur, Tunis le 6/12/2021 sous le n°21303041, Mr Béchir Ben M'nouar Zreli a loué à la société «Manouchka collection» société à responsabilité limitée en cours de constitution, la totalité du fonds de commerce sis au 02 avenue de France, avec la totalité de ses éléments corporels et incorporels et ce pour la période allant du 1er novembre 2021 au 31 octobre 2022.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk en date du 14/12/2021.

2021T01209FCCC3

Location d'un fonds de commerce

«Gérance Libre»

Suivant acte SSP en date du 26/7/2021, enregistré à la recette des finances Cité Erriadh Sousse le 4/11/2021 sous n°21302093 Quittance n°M046720. Mme Mouna Khadimi, titulaire de la CIN n° 04603592 demeurant à 39 Cité SPROLS Haouaria Nabeul, a loué à Mr Bilel Bouhlel, titulaire de la CIN n° 09331611 demeurant à 525 Rue Ibn Jazzar Cité Ezzouhour Sousse, la totalité du fonds de Commerce du local destiné Boulangerie dénommée «Boulangerie Baghdâd» (I.Unique : n°146903V), sise à Avenue Ibn Charaf Cité Erriadh Sousse avec leurs éléments corporels et incorporels. Pour une durée de 5 ans renouvelable à partir du 25/4/2021 et finissant le 24/4/2026. Les oppositions se font entre les mains du locataire au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT. Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 27/11/2021.

2021S01390FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution de parti politique

Nom du parti : Défi de Carthage

Siège social : Cité Khadhra, Rue Farah Folki, Bâtiment 43, Appartement 8

Objectifs : le progrès de la Tunisie dans tous les domaines pour reconquérir les gloires de Carthage et d'Hannibal.

Membres fondateurs :

Président : Nabil Lahimer

Secrétaire général : Karim Ellouze

Trésorier : Moncef Belkhiria

Adel Jamoussi - Ghassen Merai - Mohamed Saleh Charni - Mohamed Dziri - Emna Trabelsi - Samira Jbali - Omar Chabar.

TN342303368RR

2021R03000APSF1

Constitution d'un groupement

Un Groupement de développement agricole a été constitué dans la région d'Al-KSIBI, appelé (EL mostakbel) il vise à développer les compétences et la formation des participants, faciliter leurs activités et promouvoir leurs produits.

Présidente : Aida Mathlouthi.

2021R03038APSF1

Constitution d'un syndicat du logement

Aux termes du procès-verbal de la réunion en date de 10 octobre 2021 enregistré à la recette des finances Fouchana en date 20 octobre 2021 sous le numéro 21803604 et quittance numéro 52065807.

Il a été décidé la constitution d'un syndicat du logement :

Membres :

- Président : Hassen El Kefi

- Trésorier : Mouhamed Alouchi

- Le secrétaire général : Aymen Ben Moustafa.

Nom : Résidence Fadi 2 C/D

Adresse : C-0-13 Résidence Fadi 2082 Fouchana.

2021R03041APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : amicale du foyer universitaire Ben Arous

Adresse : Rue 20 mars 1956 cité ettaamir Ben Arous

Sujet : Activités sociales et culturelles et de divertissement.

Membres fondateurs :

- Président : Mdini Mongia

- Secrétaire Général : Ben Hassine Mourad

- Trésorier : Harbaoui Faouzi.

Objectifs :

- Consolidation des relations entre les membres de l'association.

- Honoration des ouvriers et fonctionnaires du foyer lors de leur retraite.

- Dons sociaux aux évènements aux ouvriers et fonctionnaires du foyer.

- Activités sociales culturelles et de divertissement et sportives aux ouvriers et fonctionnaires du foyer et leurs enfants.

- Tickets restaurants aux engagés à l'amicale.

2021R03042APSF1

Constitution d'une association d'eau Wafissen

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale qui se tiendra le 6/4/2021 enregistré à la recette des finances de Mareth le 24/5/2021 sous le n°21800482 Quittance n°M016034 il a été décidé la nomination de l'association Complexe de Développement Agricole Wafissen, une zone pour entrer dans le périmètre irrigué, le siège social, et Wafissen, Zarat, délégation Mareth :

Président : Saleh Ben Salem Zaabi

Trésorier : Mabrouk Ben Al Kilani Thabeti

Membre : Fethi Ben Salem Assadi

Membre : Saleh Ben Ahmed Ayadi

Membre : Fathi Ben Houssin Alhajjaji

Membre : Alkilani Ben Sliman Alhajji

Et il a été convenu de nommer un commissaire aux comptes : Fathi Mhadheb Thabti, Lotfi Thabti et Mesbah Zaabi.

2021R03043APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Club pétanque Tataouine

Adresse : bibliothèque Riyada Tataouine Jadida - 3263 Tataouine

Président : Abdelhalim Majebri

Secrétaire général : Lazhar Majebri

Trésorier : Hamza Wederni

N° téléphone : 97.785.932

Objectif : Atteindre les objectifs généraux du Sport de la pétanque / Encadrer les jeunes et les intégrer dans ce sport / Participer aux compétitions sportives nationales.

2021R03045APSF1

Syndic Résidence IRIS Tantana Chott Mariem

Suivant P.V de l'assemblée générale établie par l'huissier notaire Mr Lotfi Mechri le 21/8/2021 et enregistré à la recette des finances avenue Med Maarouf Sousse sous n°40838 du 15/9/2021.

Il a été décidé que Mlle Nouha Kahli est présidente du syndic et Mr Nizar Frigui, Trésorière.

2021S01385APSF1

Constitution d'un syndic

Immeuble Les Orchidées

Avenue 14 Janvier - Khézama Ouest Sousse

Suivant 2 PV en date du 7/11/2021 et du 10/11/2021 déposé à la municipalité de Sousse le 10/12/2021, il a été décidé la constitution du syndic de l'immeuble. Les Orchidées, dont son comité se compose de :

Présidente : Mme Dalila Cooli

Vice-Présidente : Nadia Ghribi

Trésorier : Mr Taher Khouaja.

2021S01389APSF1

Constitution d'une association

Nom : Forum Tunisien Des Politiques Publiques

Siège : 09 Rue Mohamed Ali Annabi, 4ème étage, Montplaisir, 1073 Tunis.

Objectifs :

- Promouvoir l'esprit d'évaluation des politiques publiques, la réflexion stratégique et prospective

- Instaurer un espace de rencontre et de communication dans le domaine des politiques publiques

- Développer et former des compétences dans le domaine des politiques publiques

- Contribuer à la préparation, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques

- Développer les compétences de leadership

- Etablir des accords de coopération avec les centres et institutions de recherches nationaux et internationaux ainsi qu'avec la communauté universitaire

- Œuvrer pour des politiques publiques équitables, inclusives, préservant les droits humains, l'aspect genre et les principes du développement durable.

Les membres constituants :

Présidente : Donia Jmaiel

Secrétaire Général : Nizar Kharbeche

Trésorière : Saloua Triki.

2021403041APSF1

Homologation de résolutions

Nomination du bureau du syndic résidence «CITRA»

Ain Zaghouen Nord

Désignation de Mr Ferid Fekih président du syndic de la résidence «CITRA», suite à l'assemblée générale du 21 octobre 2021, enregistré à la recette des finances du Manar le 22 novembre 2021 sous le n°21706981 quittance n°90308, validée par la municipalité du Kram le 01 septembre 2021 sous le n° 1967.

2021R03059APSF2

Avis

Suite à l'assemblée générale électorale des propriétaires de résidence Aicha, située à l'Aouina Nord Tunis, EHSC3, du 31 octobre 2021, enregistrée auprès de la recette des finances de la Goulette le 02 Décembre 2021 sous le numéro M092967, concernant l'élection des membres du comité du syndicat et la nomination du :

Mr. Nizar Memi : Président du Syndicat

Mr. Adel Farhat : Trésorier

Mr. Anter Tayeb : Secrétaire général

Mr. Mazri Sakji : Membre du bureau de Syndicat.

2021403042APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Anis Ben Mouldi

Avocat à la cour

Rézig Centre bloc D 2ème étage Sidi Rézig Mégrine

Tél : 98.359.694

Fax : 71.425.495

Poursuivant : LA SOCIETE DE NUTRITION ANIMALE, représentée aux fins des présentes par son Directeur Général, demeurant à son siège social :

GP1 Km 12 Ezzahra, en sa qualité de créancier hypothécaire.

Partie saisie : Mondher Ben Abdelkader dit Kader Ben Mohamed, directeur administratif et financier d'une société, titulaire de la CIN n°01845651, demeurant à l'avenue Habib Bourguiba Korba et à l'avenue Habib Bourguiba Nabeul, en sa qualité de caution solidaire et hypothécaire.

Avocat du poursuivant : Maître Anis Ben Mouldi, Avocat à la cour, Rézig Centre bloc D 2ème étage Sidi Rézig Mégrine.

Immeuble saisi : Il s'agit de la totalité de l'immeuble objet du T.F. n°635699 Nabeul dénommé «milk Mondher Ammar» consistant en une villa sise au n°2 rue Béchir Sfar Korba, construite sur un terrain d'une superficie de 334 m², composée d'un rez-de-chaussée d'une superficie couverte de 180 m² comprenant un salon, un séjour, une cuisine équipée, une salle d'eau et un escalier, et d'un étage d'une superficie couverte de 220 m² comprenant trois chambres, deux salles de bain et un dressing.

La villa est protégée par un dispositif de surveillance sophistiqué, elle est entourée d'une clôture à deux portes, dont une automatique, destinée à l'entrée d'une voiture dans un abri non couvert. Ses plafonds sont décorés de gypse, ses portes sont en bois noble et ses fenêtres sont en menuiserie d'aluminium et elles sont protégées par du fer forgé.

Mise à prix : fixée après rabaissement à 384.240,000 Dinars, sans les frais privilégiés taxés à 4.131,576 Dinars et les frais complémentaires.

La visite de l'immeuble : Tous les jours. Pour de plus amples informations, prendre connaissance du cahier des charges générales déposé au Greffe du Tribunal de première Instance de Nabeul et à l'étude de l'Avocat poursuivant.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le mercredi 5 janvier 2022 à partir de 9 heures à la chambre des criées du Tribunal de première Instance de Nabeul.

Observations : L'enchérissement ne peut avoir lieu qu'après consignation au moins du tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations ou présentation d'un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable et présentation des autorisations administratives nécessaires pour ceux qui y sont soumis.

2021R03056VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant : Abderraouf Kchaw domicile élu chez son avocat C.I.N 01257918

Avocat poursuivant : Maître Ahmed Oualha, Rue de l'Armée Immeuble Edhar deuxième étage Sfax.

Partie saisie : Amer Keskes demeurant Route Saltnia km4 zone 39 rue Hama Sfax C.I.N 08418316.

Immeuble saisi : La totalité de l'immeuble appartement en état de construction de superficie 130 m² dont 105 couvert et le reste non couvert composé de 4 pièces salon cuisine et wc l'entrée par le nord d'où l'escalier sis à Route Saltnia km4 rue Hama Sfax.

Mise à prix : Quarante cinq mille dinars (45 000.000 D).

Date et lieu de la vente : L'adjudication aura lieu le lundi vingt quatre janvier deux milles vingt deux (24/01/2022) à partir de 9 heures dans le cadre d'affaire 5580 à la salle des ventes immobilières auprès du tribunal de 1ère instance de Sfax Rue Abou Kassem Chabbi Sfax.

Visite de l'immeuble : L'immeuble objet de la vente peut être visité tous les jours pendant les heures de travail administratif, pour participer aux enchères il faut consigner le tiers de la mise à prix.

2021X01463VEPA1

Vente aux enchères publiques

D'un immeuble sis à Djerba

Objet du titre foncier n°41094 Médenine

Etude de Maître Mohamed Mars

Avocat auprès de la cour de cassation

47, Avenue Habib Bourguiba, Médenine

Tél : 75.643.113

1)- Créancier saisissant :

BH BANK (Banque de l'Habitat auparavant), en la personne de son représentant légal, société anonyme, matricule fiscal : 00245581W, ayant son siège social au 18 Avenue - Mohamed V, Tunis,

Domicile élu : Bureau de son avocat Maître Mohamed Mars, Avocat auprès de la cour de cassation, 47 Avenue Habib Bourguiba, Médenine

- en sa qualité de créancier hypothécaire

2)- Partie saisie :

Noureddine Ben Mahmoud Ben Zekri, ouvrier à l'étranger, demeurant à Cédouikèche, Djerba, titulaire de la carte d'identité nationale n°05014055 délivrée le 02/12/2003,

- en sa qualité de débiteur hypothéqué-

Immeuble saisi :

L'immeuble, objet de la saisie, consiste en le titre foncier n°41094 Médenine, dénommé "Menzel N°A001", sis dans la Délégation de Djerba, Houmt Souk, Gouvernorat de Médenine, consistant en un appartement, ouvrant sur le sud, de l'immeuble sis dans l'espace Marina, au Port de Houmt Souk, Djerba, Délégation de Houmt Souk, Djerba, Gouvernorat de Médenine, s'étendant est-ouest sur une longueur de 9,61m et une largeur de 7,60m sud-nord, sans l'épaisseur de ses murs sud et nord communs, d'une superficie totale couverte de 73,00 m², comprenant un salon ouvrant vers le sud sur un corridor couvert et commun devant lui son entrée principale et unique, une chambre à coucher, une cuisine, une salle de bain, deux balcons donnant vers l'est, l'un appartient au salon et l'autre à la chambre.

Cet appartement est bâti en briques et ciment ordinaire, son toit est en dalle, son sol est couvert de carrelage de premier choix, les murs de ses aisances sont couverts de céramique de premier choix également, ses portes sont en aluminium et vitre, équipé de courant électrique et d'eau courante, il est en bon état comme ses limitrophes au nord et à l'ouest.

La mise à prix de l'immeuble saisi, objet du titre foncier n°41094 Médenine, est fixée à cent soixante treize mille sept cent quarante dinars (173.740,000 D), le tout comme matérialisé par l'expert Monsieur Brahim Hamrouni, expert désigné par ordonnance sur requête rendue par Monsieur le Président du tribunal de première instance de Médenine, du 12/11/2020, sous le n°158460, outre les frais de poursuite qui seront annoncés le jour de l'audience.

Le tribunal et l'audience d'adjudication :

L'adjudication de l'ensemble de l'immeuble saisi aura lieu le lundi dix Janvier deux mille vingt deux (10/01/2022) devant la chambre des ventes immobilières au tribunal de première instance de Médenine, à partir de 9h et suivantes.

La visite de l'immeuble est possible tous les jours aux heures de travail.

Pour pouvoir participer à l'adjudication, on doit consigner le tiers de la mise à prix,

Pour les étrangers, on doit obtenir au préalable l'autorisation de Monsieur le Gouverneur de la région.

2021X01473VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

D'un immeuble immatriculé après rabais de 40%

Avocat poursuivant : Maître Chakroun Mondher, avocat à la cour, sis à Sfax, Imm Quatre saisons Bloc C, 6ème étage, Bureau n°C6/2 Beb Bhar. Matricule fiscal 0502060EAP000.

Partie poursuivante : Société Tunisienne de Banque, représentée pour cette fin par son P.D.G dont le siège social est à Tunis, rue Hédi Nouira, inscrite au registre de commerce du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°B182331996, Matricule fiscal 1237/NP/M/000.

Partie poursuivie : Mr Mansour Ben Mohamed Bani, agriculteur, demeurant à Elhoudh Jbeniana Sfax.

Propriété à vendre : - La totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°82502 Sfax dénommé «AL IKHLAS» qui consiste en un terrain nu, clôturé de quatre cotés dans lequel se trouve un vieux poulailler non exploité avec une surface couverte de 320 mètres carrés, les murs sont construits en pierre, le plafond est fait en granite, le terrain et d'une superficie totale de 722 mètres carrés.

Mise à prix : elle est estimée après rabais de 40% à douze mille dinars (12.000d.000), frais de l'adjudication en sus.

Date et lieu de la vente : La vente du dit immeuble aura lieu le lundi dix sept janvier deux mille vingt deux (17/01/2022) à partir de neuf heures du matin à la salle des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax, sis à Sfax, rue Victor Hugo.

Visite de l'immeuble : Elle se fait tous les jours de la semaine pendant les heures du travail. Pour plus de renseignements tout intéressé peut s'adresser à l'avocat poursuivant maître Mondher Chakroun dans l'adresse de son cabinet ci-dessus indiquée ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges. Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix ou présenter à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable. Les étrangers qui veulent participer à l'adjudication doivent au préalable avoir l'autorisation du gouverneur de Sfax. L'enchère se fait sur la base du prix d'adjudication évalué à douze mille dinars (12.000d 000) pour l'immeuble objet du titre foncier n°82502 Sfax dénommé «AL IKHLAS» -Les enchères sont obligatoirement portées par l'intermédiaire d'un avocat.

2021X01476VEPA1

Avis aux créanciers

La décision d'autoriser l'ouverture des procédures de distribution des deniers

Le juge chargé de la distribution des deniers au Tribunal de Première Instance de Sfax 2 dans l'affaire n°153 en date du 7/12/2021 ordonnant l'ouverture de la procédure de distribution des deniers déposée à la Caisse de Dépôt et Consignation sous le n°M034655 en date du 16/11/2021 d'un montant de 7 698,550 dinars, en vertu de la demande de distribution présentée par maître Abdelssattar Yaich pour le compte de Ahmed Fathi Chakroun à rencontre de la débitrice la société Valentino Sofa et les autres créanciers mentionnés dans l'ordonnance pour consignation.

De, ce fait, et en vertu de l'article 468 du cpcc «dans les trente jours de la publication au journal officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée, tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit, à peine de forclusion, produire ses titres de créance au greffe du tribunal avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant. Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, s'il y a lieu.

Les dispositions du présent article doivent, à peine de nullité, être rappelées dans les avis insertion et sommation prévus aux deux articles précédents».

2021X01472VEPA2

Nomination de liquidateur

Suite à la décision de Mr le président de tribunal de première instance de la Manouba en date du 27/10/2021, portant nomination de liquidateur de l'héritage du feu Saida Khlifi dans l'affaire de liquidation n°71778 et qui décide la nomination de Me Anis Ettaieb, pour la gérance de la dite liquidation.

Le liquidateur informe tous les créanciers et toute personne intéressée que le délai d'opposition est dans un mois à partir de la publication de cette annonce; adresse 100 rue du pacha - Tunis. Tel : 26.735.461.

2021403055VEPA2

Nomination de liquidateur

Suite à la décision de Mr le procureur du président de tribunal de première instance de Tunis en date du 3/12/2021, portant nomination du mandataire de justice Ettaieb Anis; adresse 100 rue du Pacha - Tunis. Tel : 26.735.461, sur la société EMERAUDE SARL Identifiant unique 1539457C sise à lot 14 tranche B1 Slimen Erriadh - Slimen.

2021403056VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Société des Eaux Minérales «CHIFA»

Société anonyme

Au capital de 7.000.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle El Afrane Jebel Jeloud - 1009 - El Ouardia

IU : 1375571V

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 7 janvier 2022 à 10h au siège de la Société sis à El Afrane Djebel Djelloud 1009 Ouardia, pour l'examen de l'ordre du jour suivant :

1. Entériner le retard et le mode de convocation de la tenue de l'assemblée;

2. Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers de l'exercice 2020 ;

3. Approbation des opérations et conventions relevant de l'article 200 et suivant du code des Sociétés commerciales;

4. Quitus aux Administrateurs;

5. Affectation du résultat de l'exercice 2020 ;

6. Fixation du montant des jetons de présence ;

7. Pouvoir pour l'accomplissement des formalités légales.

2021R03046SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société de Promotion Touristique et de Plaisance SPTP - S.A

Au capital de 2.333.330 Dinars

Identifiant Unique auprès du Registre National des Entreprises : 0373174T

Elisant domicile au 5, Rue du Lac D'Annecy (Immeumble Radio Shems Fm) les Berges du Lac Tunis 1053

Les actionnaires de la Société de Promotion Touristique et de Plaisance sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le vendredi 7 janvier 2022 à 9H30 au siège de la société Gammarth Immobilière Immeuble Al KARAMAHOLDING Rue du Lac d'Annecy Passage du Lac Malawi-les Berges du Lac Tunis 1053 pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation du retard dans la réunion de l'assemblée générale ordinaire chargée de statuer sur les comptes de l'exercice 2019,

2- Lecture et Approbation du rapport d'activité de la Société pour l'exercice 2019,

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2019,

4- Approbation des conventions règlementées,

5- Approbation des états financiers de l'exercice 2019,

6- Affectation des résultats de l'exercice 2019,

7- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2019,

8- Pouvoirs.

2021403052SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société de Promotion Touristique et de Plaisance SPTP

S.A au capital de 2.333.330 Dinars

Identifiant Unique auprès du Registre National des Entreprises : 0373174T

Elisant domicile au 5, Rue du Lac d'Annecy (Immeuble Radio Shems Fm) Les Berges du Lac Tunis 1053

Les actionnaires de la Société de Promotion Touristique et de Plaisance sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le vendredi 7 janvier 2022 à 11 H au siège de la société Gammarth Immobilière Immeuble AL KARAMA HOLDING Rue du Lac d'Annecy Passage du Lac Malawi - Les Berges du Lac Tunis 1053 pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen de la situation de la société au regard des dispositions de l'article 388 de code des sociétés commerciales,

2- Pouvoirs.

2021403053SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la Société World Tower

Au capital de 35 000 Dinars

Siège social : Avenue de l'Indépendance Zaghouan 1100

M.F : 13033407L/A/M/000

RNE : 13033407L

Messieurs les actionnaires de la société WORLD TOWER SARL sont convoqués à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Mercredi 12 Janvier 2022 à 10h30 au siège de la société sis à avenue de l'Indépendance Zaghouan 1100, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation des états financiers des exercices clos au 31 décembre 2018, 2019 et 2020,

2- Répartition des résultats des exercices 2018, 2019 et 2020 en résultat reporté

3- Discussion sur le sort du solde débiteur du compte courant de l'associé Mr Belhassen Chaouch

4- Quitus au gérant

5- Pouvoirs.

2021403049SRLB3

Autres sociétés

Convocation à la réunion constitutive

De la société mutuelle centrale de services agricoles du thon rouge et de la pêche.

La session constitutive de la Société mutuelle centrale de services agricoles du Thon rouge et de la Pêche vous invite à l'assemblée générale constitutive de la société mutuelle centrale de services agricoles du thon rouge et de la pêche le mercredi 5 janvier 2022 à 10h du matin, au siège de l'Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche, 6 rue de l'assistance par avenue Alain Savary 1003 cité El Khadhra-Tunis.

L'ordre du jour de cette assemblée :

1- Ratifier les Statuts de la société mutuelle centrale de services agricoles.

2- Election du conseil d'administration de la société mutuelle centrale de services agricoles.

3- La nomination d'un auditeur comptable.

Toute personne intéressée à adhérer à la dite société mutuelle centrale est appelé à assister à cette réunion constitutive.

2021R03052SODB3

Assemblée générale ordinaire

Société mutuelle de base de services agricoles "Ennajeh"

Maharés - Sfax

Le président du conseil d'administration de la Société mutuelle de base de services agricoles "Ennajeh "Maharés - Sfax a l'honneur d'inviter tous les adhérents à participer à l'assemblée générale ordinaire des exercices 2017/2018-2018/2019-2019/2020 qui sera tenue le lundi 10 janvier 2022 à neuf heures et demi du matin au siège de la Société mutuelle à Maharés au sujet de l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport moral et financier du conseil d'administration et présentation des états financiers.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Discussion des rapports du conseil d'administration et approbation par l'assemblée générale (donner ou refuser le quitus aux administrateurs).

- Affectation des résultats.

- Actualisation de la liste des adhérents.

- Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2020/2021, 2021/2022, 2022/2023.

- Election du tiers des membres du conseil d'administration et remplacement d'un membre démissionné.

Observation :

- Les états financiers et les rapports seront mis à la disposition des adhérents 8 jours avant la date de l'assemblée générale.

- Le dépôt les candidatures des membres du conseil d'administration débute le lundi 13 décembre 2021 jusqu'au vendredi 31 décembre 2021 par lettre recommandée avec accusé de réception au nom du président du conseil d'administration de la Société mutuelle de base de services agricoles "Ennajeh" Espace Grand Maghreb chez Chikh Hédi Sahnoun - 3060 Maharés.

2021X01471SODB3

DIVERS

Rectificatifs

Rectificatif

Annonce n°2021402934FCCC2 parue au journal n°114 du 3/12/2021 page n°2715.

Lire : Vente d'un fonds de commerce.

Au lieu du : Location d'un fonds de commerce.

Et le reste sans changement.